

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 12
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 10 novembre 2022

Date de publication : 25 novembre 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le 16 novembre à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Fabrice THERVILLE, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Laure SEYDOUX, Marie-France AULAS, Virginie THIVENT, Sophie DUMONTEL.

Excusé(es) : M. Bernard COTTIN a donné procuration à M. Loïc COLTEL, M. Bernard FAVRE a donné procuration à Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Sophie DUMONTEL, Mme Corinne MERLIN, M. Benoît MEILHAC.

Absent(s) : Willy BONFY.

Secrétaire de séance : M. Dominique JOBARD.

Objet : 2022/1611/071 – *Vente de houppiers*

Monsieur le Dominique JOBARD rappelle la vente de 61 chênes dans les bois de la Lie à l'entreprise Protat, qui va exploiter uniquement les grumes. Il propose de mettre en vente les houppiers (têtes des chênes) pour les habitants de la commune. M. Dominique JOBARD indique qu'un règlement sera mis en place pour l'exploitation des houppiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité :

- L'exploitation des houppiers dans les bois de la Lie par des habitants de la commune ;
- La vente des houppiers au prix de 10 € par houppier ;
- Autorise le Maire à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 23 novembre 2022,
Le Maire, Robert LUQUET

